

AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU RÔLE DE PERCEPTION

AVIS EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE STÉPHANIE MARCEAU, CPA, CA, DIRECTRICE GÉNÉRALE DE LA MUNICIPALITÉ D'ALBANEL,

QUE LE RÔLE DE PERCEPTION, À LA SUITE DE L'IMPOSITION DES TAXES POUR L'ANNÉE 2024, EST MAINTENANT TERMINÉ ET DÉPOSÉ À MON BUREAU;

QU' IL SERA PROCÉDÉ À L'ENVOI DES COMPTES DE TAXES DANS LES DÉLAIS PRÉVUS;

QUE CES TAXES SERONT PAYABLES EN QUATRE VERSEMENTS DONT VOICI LES DATES :

- 1^{er} VERSEMENT POUR LE 14 MARS 2024
- 2^e VERSEMENT POUR LE 14 MAI 2024
- 3^e VERSEMENT POUR LE 14 JUILLET 2024
- 4^e VERSEMENT POUR LE 14 SEPTEMBRE 2024

DONNÉ À ALBANEL CE VINGT-CINQUIÈME JOUR DE JANVIER 2024.

STÉPHANIE MARCEAU, CPA, CA, DIRECTRICE GÉNÉRALE

CERTIFICAT DE PUBLICATION (Article 420)

Je, soussignée, Stéphanie Marceau, CPA, CA, directrice générale, résidant à Albanel, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant une copie entre 13 h et 16 h, le vingt-cinquième jour du mois de janvier 2024, à chacun des endroits suivants : Édifice municipal et site Internet de la municipalité.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 25^e jour du mois de janvier 2024.

Directrice générale